

Le terme ?

Le terme est la combinaison d'une forme lexicale et d'un concept, c'est-à-dire un signifiant et un signifié. Or, pour qu'une unité lexicale, un mot, ait le statut de terme, il faut qu'elle remplisse trois conditions : elle doit être univoque (monosémique : porte un seul sens), monoreferentielle (renvoie à un référent unique dans le monde) et appartenir à un domaine de connaissance. Ainsi, tout mot de la langue française décrivant des réalités islamiques et répondant à ces trois conditions fait donc partie de l'éventail général de la terminologie islamique.

Aboû Fahima.

Publié sur : <https://scienceetpratique.com/11913-2/>

<https://t.me/Linguistiqueetislam>